

ABONNEMENTS

LYON  
Un an . . . . . 7 fr.  
Six mois . . . . . 4 »

DÉPARTEMENTS  
Un an . . . . . 9 fr.  
Six mois . . . . . 5 »

ÉTRANGER  
Selon les droits de poste.

Les abonnements sont reçus à partir du 1<sup>er</sup> de chaque mois ; ils se payent d'avance au bureau du journal ou en mandats sur la poste à l'ordre du direct.-gérant. L'administration ne répond pas des abonnements qui seraient contractés chez ses dépositaires et desservis par ces derniers.

# LA VÉRITÉ

## JOURNAL DU SPIRITISME

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Bureaux : à Lyon, rue de la Charité, 48.

Dépôts : A LYON, chez les principaux Libraires, et à PARIS, chez LEDOYEN, Libraire, au Palais-Royal

AVIS

Nos dépositaires doivent livrer gratis à quiconque achète *la Vérité* au numéro, soit un dessin, soit une demi-feuille d'imprimé ajoutés toutes les semaines à la simple feuille.

Les communications ou articles de fond, envoyés par des collaborateurs bienveillants, seront soumis à l'examen du comité de rédaction et inscrits à tour de rôle, s'il y a lieu de les insérer

Il sera rendu compte des ouvrages pour ou contre le spiritisme lorsque deux exemplaires nous auront été remis.

Les lettres ou envois quelconques non affranchis seront refusés

DIRECTEUR - GÉRANT, E. EDOUX, MÉDIUM.

### AGENTS DE LA RÉVÉLATION.

(2<sup>e</sup> article. — Voir le dernier numéro.)

Pénétrons au fond de la linguistique hébraïque sur cette question, et nous verrons encore l'intervention archangélique, ou du Spiritisme divin, confirmée par les expressions mêmes qui sont employées dans la Bible :

Si l'on prend le décalogue dans le texte original hébreu, on voit que Dieu ne se donne pas comme unique au singulier, mais qu'il dit, dans l'*Exode*, chap. XX, et dans le *Deutéronome*, chap. V :

« Ecoute, ô toi Israël, moi Jévé, tes Dieux, qui t'ai tiré de la terre de Mizraïm, de la maison de servitude... »

Partout, dans le décalogue, est répétée cette expression significative : tes Dieux, les *Eloïm*, au pluriel. Pourquoi ? Parce que, lorsqu'il s'agit de l'exécution des lois et des ordres de Dieu, il s'associe à lui-même ses archanges : ceux qui sont les ministres exécuteurs de ses volontés ; ceux que Jésus appelait les anges de son père ; ceux qui sont les mêmes que les sept *amshaspands* d'*Ormuzd*.

Cette expression d'*Eloïm* (lui, les Dieux), comme l'a traduit un célèbre hébraïsant, M. Lacour, est très-remarquable. Lui exprime l'unité de l'être suprême ; les *dieux*, la diversité et la variété de ses agents, unis cependant de volonté avec le souverain Maître. Le Spiritisme explique donc tout, même ce qui avait fait le tourment des penseurs et des philologues.

Mais si les grands messagers de Dieu (nommés anges ou archanges) représentent partout la volonté du père des pères, c'est que leurs facultés sont au niveau de leur sublime mission. Consultons en effet l'Ancien-Testament.

Les livres sacrés des Hébreux nous apprennent que les substances spirituelles appelées anges, ministres, envoyés du Très-Haut, sont forts et puissants ! (*Psal*, c. 11, 20, etc.) — L'Écriture sainte les montre, en plusieurs endroits, agissant comme les êtres corporels, exerçant sur la matière une force, une puissance incomparablement supérieure à celle de l'homme ; ils se manifestent quelquefois aux regards des créatures, mais leur apparition ne produit pas toujours les mêmes effets sur les sens de tous (*Gen*. XIX, 10, *Daniel*, etc.) ; l'un voit et entend ce qu'une autre personne présente entend et ne voit pas, tandis qu'une troisième voit et n'entend pas (*Dan*. X, 7).

D'autres fois, l'apparition n'est accordée qu'à la prière. Le serviteur d'Elisée s'effrayait en voyant l'armée des Syriens ; Elisée le rassure : il y a plus de monde avec nous qu'avec eux, lui dit-il. Ayant demandé à Dieu d'ouvrir les yeux de son serviteur, celui-ci vit aussitôt que la montagne était couverte de chevaux et de chariots. (*4 Reg*. VI, 17.)

Les anges sont forts : quand Séleucus envoie Héliodore pour piller le temple de Jérusalem, ceux qui l'accompagnent sont renversés par une vertu toute divine ; un cheval monté par un homme terrible fond sur Héliodore et le frappe sans relâche avec les pieds, tandis que deux jeunes hommes, pleins de force et rayonnants de beauté, le fustigent, le chassent du temple ; quoique entouré d'un grand nombre d'archers dont il invoque l'assistance, nul ne peut le secourir.

Ils sont d'une agilité surprenante : un ange transporte le prophète Habacuc de Judée en Chaldée, pour porter de la nourriture à Daniel, et le rapporte. — Le voyage se fait avec tant de célérité que l'absence d'Habacuc ne fut point remarquée ; exemple ancien du transport par l'air. Un ange apporte au prophète Elie, dans le désert, un vase d'eau et un pain cuit sous la cendre. (*3 Reg*. XIX, 6.)

L'ange Raphaël, sous la forme d'un jeune homme, conduit Tobie chez Raguel, le délivre d'un poisson prêt à l'avaler, lui indique la demeure de Raguel, lui apprend qu'il a une fille du nom de Sara..., lui dit de la demander en mariage, qu'il obtiendra, que ses sept maris ont été tués par les malins Esprits, que lui Tobie sera épargné. Raphaël lui apprend que tous ceux sur lesquels ces derniers ont du pouvoir, ce sont les incontinents qui n'ont pas la crainte de Dieu. Après lui avoir donné ces conseils, il lui indique le moyen de guérir la cécité de son père... Tout réussit comme l'ange l'avait annoncé, et, avant de disparaître, Raphaël lui confie que son père et lui ont été agréables au Seigneur, en pratiquant la vertu, etc.

Dans ce récit biblique, si touchant, si poétique, dans le texte sacré, on voit que les anges peuvent prendre la forme humaine et paraître agir en tout comme l'homme : ils connaissent, ils prévoient...

Dans l'Écriture on voit cinq cavaliers, dont les chevaux ont des brides d'or et richement caparaçonnés, apparaître au ciel, comme à la prière d'Elisée rapportée plus haut ; deux d'entre eux, notamment, veillent assidûment sur Judas Macha-



bée et lancent la foudre à leurs ennemis qui sont terrassés et vaincus.

Un autre trait pour en finir avec la Bible : « Josué aperçoit près de Jéricho un homme debout, agitant une épée nue dont l'acier resplendit au soleil. — Etes-vous des nôtres, lui demande Josué. — Que lui est-il répondu? — Je suis le prince de l'armée du Seigneur, qui vient à votre secours pour combattre et vaincre vos adversaires. » (*Josué*, v. 13, 14.)

Voilà le Spiritisme divin dans tout son manifeste éclat. A ceux qui nous reprocheraient d'être trop longs à ce sujet et de trop insister, nous répondrions que nous sommes au cœur de la question vitale pour notre doctrine, et que nous poursuivrons encore.

Nous faisons d'ailleurs observer :

1° Que le mot *anges* n'emporte pas une espèce particulière, que ce sont des membres d'humanités, parvenus progressivement par leurs mérites aux grades de serviteurs du Père infini et d'exécuteurs de ses volontés ;

2° Que les modes de la révélation sont progressifs et flexibles, et que le passé à cet égard n'engage pas l'avenir. Nous nous en expliquerons clairement en parlant des divers genres de médiumnité.

PHILALÉTHÈS.

(La suite au prochain numéro.)

## LES PRÉCURSEURS DU SPIRITISME.

### LES MYSTIQUES.

(1<sup>er</sup> article.)

M. Matter dont nous avons annoncé la mort et sur les travaux duquel nous avons publié une étude, a laissé, outre ses deux ouvrages sur *Saint Martin* et *Swedenborg* que nous citerons plus tard, une œuvre posthume (*Le mysticisme au temps de Fénelon*, Paris, Didier). C'est de cet ouvrage que nous allons résumer les détails qui vont suivre. Ceux qui voudront étudier la question davantage auront recours au livre que nous leur recommandons.

« Nous trouvons à la tête des visionnaires le créateur de la critique moderne, le sceptique le plus méthodique et en apparence le plus déterminé, Descartes en personne. Vision, consécration à la Vierge, pèlerinage à Notre Dame de Lorette, et exécution de ce saint vœu, rien n'y manque. Le 10 novembre 1619, dans sa vingt-quatrième année, pendant les quartiers d'hiver, seul dans sa chambre où il se retirait pour ses méditations philosophiques, comme faisait Swedenborg dans son auberge, il crut entendre une voix du ciel qui lui promettait de lui enseigner le vrai chemin de la science. (C'est en philosophie la même promesse qui est faite en religion à l'illustre Suédois, qui découvrira en outre le vrai sens des textes sacrés). Dans une de ses extases, il entendit une explosion. Des étincelles brillèrent par toute la chambre (c'est plus qu'à l'auberge de Londres, Swedenborg ne voit de lumière que dans un angle de la sienne). Il invoque le Sauveur et la Vierge, il fait à celle-ci le vœu d'un pèlerinage à sa maison de Lorette, allant à pied depuis Venise. Et cela se fit avec accompagnement d'une visite à Rome pour le Jubilé. » (Esprits imbus des formes catholiques qui lui apparaissent).

» Mademoiselle Bourignon, dans sa vie écrite en partie par elle-même, en partie par une personne de sa connaissance intime (Amsterdam, 1683, 2 vol. in-12), raconte : 1° ses dialogues avec Dieu, d'abord au moyen de son crucifix, puis sans cet intermédiaire ; 2° la vision qui décida de son genre de vie ; 3° la consécration de sa

personne au service des âmes ; 4° sa mission, qui n'est pas médiocre. En effet, Dieu lui donne cet ordre : « Vous rétablirez mon église évangélique entre des congrégations d'hommes et de femmes qui vivront comme les premiers chrétiens, hors de toute conversation (commerce humain). »

» Mademoiselle Bourignon nous apprend aussi, en toute humilité, que sa confiance en elle-même est à la hauteur de son ambition. Elle est seule au monde et détachée ; elle est privilégiée à ce point qu'elle est, de la part de Dieu, l'objet de consolations qu'elle ne saurait décrire. « Ce n'étaient que caresses et délices spirituelles. »

» Quand, dans la crainte d'avoir trop de compagnes partageant faveurs et caresses, elle se plaignait et qu'elle disait à Dieu, dans ses jalousies : Pourquoi m'engagez-vous avec d'autres qui pourront me distraire de vous ; que ne me laissez-vous seule jouir de vos doux entretiens ? il lui était répondu : « Je demeurerai tout vôtre ; vous êtes créée pour cela. » — Dieu lui découvrit plusieurs secrets. — Quand elle cessa d'articuler ses paroles en le priant, elle entendait plus clairement ses inspirations. — « Je continuais dans ces prières intérieures avec un délice incroyable. Il me semblait n'y avoir plus rien entre Dieu et mon âme. Je me sentais toute absorbée de lui ; je ne vivais plus, mais lui vivait en moi. »

» Ne nous arrêtons pas au principal disciple de mademoiselle Bourignon, qui finit par vivre dans cette Hollande où Swedenborg devait se rendre si souvent ; ne nous arrêtons pas à Poiret, le métaphysicien théosophe qui professa pour elle un culte plus exalté que celui de saint Martin pour madame de Bœcklin, puisqu'il quitta paroisse, femme et enfants pour vivre en sa communauté. Passons à madame Guyon, dont la vie, les écrits et les rapports avec le P. Lacombe, nous offrent une théorie et une pratique de familiarité spirituelle encore plus éclatante que celle de mademoiselle Bourignon avec Poiret, sans même parler de la fraternité maternelle qui l'attachait à Fénelon. Elle n'était pas avec Dieu en simple rapport, mais en union intime, car ce qu'il promit à Swedenborg, c'est-à-dire de lui faire la diète, il le réalisait à l'égard de cette célèbre contemporaine : « Dieu me faisait écrire des lettres auxquelles je n'avais guère de part que le mouvement de la main. Et ce fut en ce temps qu'il me fut donné d'écrire par l'Esprit intérieur, et non par mon esprit. » Nous verrons plus tard, dans un article spécial, ce qu'il faut penser de tout cela.

» Le médium Pordage nous apprend dans sa *Métaphysique véritable et divine* (3 vol. in-8.), dans sa *Théosophie des éternels invisibles*, et dans sa *Sophia*, publiée quand Swedenborg avait à peine onze ans, un fait curieux : il a non pas tout vu en Dieu, comme Malebranche, mais il a trouvé Dieu en soi-même. Écoutez :

« Tant que j'ai voulu porter mes regards au dehors et au-dessus de moi pour y découvrir le principe de la sagesse divine, je n'ai pu y attendre ; mais quand un jour je tournai mon regard au-dedans de moi, je vis soudain qu'il s'y était établi (le dedans de moi vaut bien la chambre de Descartes et celle de Swedenborg), et qu'il formait la racine de ma vie. C'est ainsi qu'en descendant je trouvais en moi Dieu, que j'avais si longtemps et si vainement cherché hors de moi en montant. »

» En apparence, on n'est ni plus avisé ni plus heureux. Et pourtant, ce ne fut pas là tout le bonheur de Pordage. En effet, avant Swedenborg, il eut ce qu'on appelle communément des visions, mais ce furent, selon son dire, de véritables apparitions. Des anges ou des Esprits entourés de splendeurs indescriptibles lui arrivèrent au milieu des concerts les plus harmonieux ; mais il vint aussi de mauvais Esprits qui se manifestaient sous les figures les plus monstrueuses, avec accompagnement des phénomènes les plus propres à révolter les sens. Que c'étaient bien, non pas des visions extatiques mais des apparitions réelles ; il en donne cette preuve : il les aperçut avec ses initiés, de son œil interne et de son œil externe. « Car, dit-il, quand nous fermions les yeux, nous les voyions aussi



bien que les yeux ouverts. Nous voyions ainsi de deux façons, intérieurement avec les yeux de l'âme, extérieurement avec les yeux du corps. La véritable et primordiale cause de cette perception, c'était l'ouverture de l'œil intérieur. »

» Qu'on remarque ce précédent. L'ouverture de l'œil intérieur est aussi ce qui distingue Swedenborg, ainsi que nous le verrons. Le théosophe anglais continue : « Et c'est ainsi que d'une façon magique, se constatait l'intime unité de la vue interne et de la vue externe. »

» Cela est encore si bien Swedenborg qu'on dirait entendre ses propres paroles. « Le discours d'un ange ou d'un Esprit avec un homme, nous dit-il en philosophe soucieux de rendre raison des choses, est entendu absolument de la même manière que le discours d'un homme avec un autre homme; mais il n'est pas entendu des assistants : c'est que le discours d'un Esprit coule d'abord dans la pensée de l'homme et arrive à l'ouïe par la voix intérieure. »

A. P.

(La suite au prochain numéro.)

## COMMUNICATIONS D'OUTRE-TOMBE.

### HISTOIRE DE LOUIS XI

Dictée par lui-même à ERMANCE DUFAUX, alors âgée de 14 ans.

(33<sup>me</sup> Article. — Voir le dernier numéro.)

#### CHAPITRE IX.

Année 1465 (suite).

Afin de donner aux députés une idée avantageuse de leurs forces, les confédérés avaient fait ranger leurs troupes en bataille. Les princes et tous les grands seigneurs étaient armés de toutes pièces, à l'exception du comte de Dunois, et de ceux qui, comme lui, étaient vieux et infirmes. Ils avaient tous la tête nue, mon frère seul était couvert. Il était assis dans un fauteuil; les ducs de Calabre et de Bretagne étaient à sa droite et le comte de Charolais à sa gauche; les grands seigneurs, debout comme eux, les entouraient.

Le comte de Dunois prit la parole et dit que, non content de surcharger les peuples d'impôts, j'affectais de mépriser les princes et la noblesse française, gardant pour moi seul toute l'autorité; que je ne me donnais pas la peine de consulter personne, ne m'en rapportant, en toute circonstance, qu'à mes seules lumières; que mon règne était celui de la violence; que je ne favorisais que des gens sortis de la dernière classe de la société, afin d'en faire des instruments aveugles de ma volonté; que non content de les rendre égaux aux princes du sang, j'affectais de les considérer comme supérieurs, en leur accordant une confiance que je refusais à ceux-ci; que tout le monde était exposé à perdre ses biens sur les motifs les plus futiles et à être exilé sans l'avoir mérité; que les grandes charges et les richesses du royaume étaient données à des gens diffamés, sans honneur et sans probité; qu'on était presque au moment où il faudrait que tout appartint à moi seul (c'était ce que les princes trouvaient de plus dur à supporter); que tant d'abus et tant d'autres qu'il serait trop long de détailler, avaient réduit les princes à la triste nécessité de prendre les armes et de venir à Paris demander justice au nom de tous les Français; qu'il fallait que j'assemblasse les trois états pour remédier aux vices de l'administration, que j'étais véritablement le roi, mais qu'il appartenait à eux princes et grands seigneurs de me faire des remontrances et de me donner des conseils pour m'aider à gouverner selon le bien du royaume; qu'il fallait en cela suivre l'exemple de mes prédécesseurs; que je devais avoir pitié de mon peuple et respecter les lois du royaume, dont je ne m'étais guère soucié jusqu'à cette époque, faisant tout marcher suivant mon bon plaisir et mes caprices.

Il serait inutile de m'étendre sur tous les reproches qu'ils me faisaient; ce que je viens de dire suffira pour faire juger du reste. L'intérêt du peuple et le bien public composaient la moindre partie de leurs remontrances. Le reste roulait sur l'autorité qu'ils trouvaient mauvais que je gardasse pour moi seul.

L'évêque de Paris et ses collègues ne cherchèrent pas à me justifier de ce dont on m'accusait; ils remirent leur réponse à une prochaine assemblée, qui devait avoir lieu après qu'on aurait délibéré dans Paris sur la réponse à faire et sur la conduite à tenir. Après la conférence, les princes comblèrent les députés de présents et de caresses; il firent si bien que ceux-ci leur promirent de décider les Parisiens à les laisser entrer avec leurs maisons et ensuite avec leurs troupes. Les députés retournèrent à Paris le 23 août; Guillaume Chartier alla informer le comte d'Eu du résultat de la conférence.

Le lendemain on s'assembla à l'hôtel-de-ville, toujours malgré le comte d'Eu. Les partisans des princes n'avaient pas perdu de temps; ils avaient gagné presque tous les Parisiens, les uns par des promesses ou des présents, les autres par des menaces. Les députés ou plutôt l'évêque de Paris, qui porta la parole en leur nom, répéta ce que le comte de Dunois avait dit à Saint-Maur. Il demanda, de la part des princes, qu'on leur permit l'entrée de la ville, menaçant de ravager les environs et de traiter la capitale en ennemie, si on la leur refusait.

Après bien des délibérations, on convint que les princes avaient montré par toutes leurs actions qu'ils n'avaient en vue que le bien général, que leurs demandes étaient justes et légales; enfin qu'on ne pouvait leur refuser l'entrée de Paris pour des motifs valables. On se détermina à renvoyer les députés pour dire aux princes qu'on était prêt à les recevoir, s'ils voulaient faire le serment de ne commettre aucune violence et de payer leurs dépenses.

Le comte d'Eu et quelques fidèles serviteurs obtinrent qu'on mettrait une condition au traité, c'était que je l'approuvasse: on annulait ainsi tout ce qu'on avait fait; on ajouta qu'on ne concluerait rien sans avoir mon aveu. Le 25 l'évêque de Paris et les députés portèrent cette réponse à Saint-Maur; mon frère en était parti pour aller à Saint-Denis. Peut-être se fût-on passé de mon consentement, si les délais que les changements de quartier du duc de Berry firent essuyer aux négociations, ne m'avaient permis de les arrêter par mon retour à Paris.

Pendant ce temps, je n'avais rien oublié pour m'assurer de la Normandie. J'allais de ville en ville, rassurant les uns, gagnant les autres par des présents et des promesses. Je recrutai des troupes chemin faisant; je fis fortifier les villes et j'amassai tout l'argent que je pus. J'étais en Beauce lorsque le duc de Calabre s'était déclaré pour les confédérés. Je reçus bientôt après la nouvelle de l'arrivée des princes devant Paris. Le second de ces événements m'inquiéta plus encore que le premier. Je me rendis à Chartres sans perdre de temps. Le comte du Maine et l'amiral de Montauban vinrent m'y trouver avec leurs troupes, jugeant avec raison que la gravité des événements leur assurerait l'impunité de leur faute à Monthéry; je les reçus comme si je n'eusse jamais eu qu'à me louer d'eux.

(La suite prochainement.)

## FAITS DIVERS.

Le 23 janvier 1853, un berger de Brion-sur-Ource (Côte-d'Or), nommé Pastolet, a été plongé dans un état complet de somnambulisme pendant toute la journée et celle du lendemain dimanche. Il agissait comme de coutume; mais il fit des révélations si singulières, si extraordinaires, qu'il appela sur lui l'attention de toute la commune et même des étrangers qui la traversaient.

Pressé de questions de toute nature, auxquelles il répondait avec



un grand sang-froid et un aplomb imperturbable. Pastolet vient de s'acquérir la réputation d'un somnambule extra-lucide.

Nous ne rapporterons pas toutes les choses extraordinaires qu'il a dites; nous nous en tenons aux premières qui se présentent à notre esprit.

Ainsi, Pastolet a dit à plusieurs personnes leur âge, le jour qu'elles sont nées, l'argent qu'elles ont en bourse ou chez elles. On lui présente des objets, il en dit le prix, la date de leur achat et le nom des vendeurs.

Un charpentier de Lerionne le questionne sur la disparition de plusieurs de ses outils. Il lui répond « C'est X... qui vous les a volés; il les a vendus à M. R..., charpentier à Belan, pour tel prix. » (Le fait vérifié est reconnu exact, et les articles sont retrouvés.)

Le *Moniteur universel*, placardé à Brion, est couvert de boue dans la nuit. Pastolet, consulté, répond : « C'est un tel qui l'a barbouillé avec de la boue qu'il a délayée dans un sabot : allez dans tel jardin, vous trouverez le sabot et le morceau de bois qui a servi à cela. » (Exact).

Un individu lui dit : « J'ai perdu une serpe; pourrais-tu me dire depuis quand, et où elle est? » — Réponse : « Votre serpe a été perdue, il y a un an, tel jour; elle est encore dans un tas de terre, en tel endroit. Il faut s'empressez d'aller la chercher, car demain la personne à qui appartient cette terre va l'enlever. C'est X... qui vous a fait cette serpe, et elle vous a coûté tant. » (On pioche le tas de terre et on trouve la serpe).

Un autre lui demande ce qu'est devenue une chaîne qu'il avait. — Réponse : « C'est un tel qui vous l'a prise; allez la lui demander, et il vous la rendra. » (La chaîne a été rendue le jour même).

Une personne de Brion lui dit qu'elle a été volée et lui demande s'il connaît le voleur. — « Sans doute, répond-il, vous avez été volé il y a dix-huit ans, le 13 août. On vous a dérobé 12 francs. Celui qui a commis ce vol existe encore, mais il n'a plus besoin de peigne (il est chauve), et si vous voulez, je vais vous conduire chez lui, quoique en ce moment il ne puisse vous restituer ce qu'il vous a pris, car il ne possède que cinq francs. »

M. H... lui demande s'il sait combien il a de chevaux, ce qu'ils font et où ils sont. — Il répond : « Oui, trois. Deux sont dans votre écurie, et l'autre en route. Vous l'avez prêté à M. V... et à M. M... Tenez, les voilà qui le fouettent... Ils entrent dans votre cour... Et si vous voulez vous assurer qu'ils l'ont battu, regardez-lui les fesses, vous y compterez les coups de fouet qui y sont bien marqués. »

Deux individus s'arrêtent en passant devant le somnambule, et le questionnent. L'un d'eux lui demande s'il les connaît, et s'il pourrait leur dire où ils vont, et ce qu'ils ont à faire. — « Certainement, leur dit-il aussitôt, je sais qui vous êtes; vous vous nommez X..., vous êtes de..., vous allez à Châtillon pour toucher une somme de 400 fr. chez M. L..., et vous arrivez de C... Le questionneur fut stupéfait.

Un autre étranger arrive à Brion et questionne Pastolet. Il lui demande s'il le connaît, son nom et prénoms, d'où il vient, où il va, combien il doit rester de temps sorti de chez lui, etc., etc. — Réponse : « Vous vous nommez P. R..., vous venez de..., vous allez à Châtillon, chez M. X..., vous resterez un jour absent, etc., etc. »

Un propriétaire lui demande ce qui se passe chez lui. — Réponse : « Votre berger entre en ce moment dans l'écurie de vos moutons pour les emmener aux champs. » — Combien ai-je de moutons? — Réponse : Oh! c'est facile à savoir; tenez, je vais les compter pendant qu'ils sortiront. » Et Pastolet compte comme si les moutons étaient présents : deux, quatre, six, huit, etc., jusqu'au nombre juste.

Tous ces détails, qui pouvaient se vérifier sur le champ, étaient de la plus rigoureuse exactitude. Mais voici un fait qui n'a pu l'être, et dont on n'a pu que plus tard affirmer la véracité. Pastolet paraissait absorbé par un rêve, quand tout-à-coup il se lève et dit : M. de

C... est bien malade, voici qu'on va l'administrer. » — Ce M. de C... est sorti de Brion depuis fort longtemps; on n'en a pas entendu parler depuis, et Pastolet n'a pu le connaître. Il entre dans de longs détails sur sa vie passée, puis il ajoute : « Le curé dit qu'il n'aura peut-être pas le temps de l'administrer. » Puis, un quart-d'heure après : « Ah! M. de C... est mort. »

Pastolet est tous les jours dans cet état, et tous les jours on peut obtenir de lui des réponses aussi extraordinaires (1).

Non-seulement des réunions particulières nombreuses pratiquent sans relâche les phénomènes spirites, mais les prodiges acquièrent un tel développement, rencontrent tant d'accueil parmi les populations que, tout récemment, on a sollicité l'autorisation d'ouvrir à Paris un cours gratuit de spiritisme. Les preuves dont nous parlons ne feront donc défaut à personne. Quant à ceux qui n'ont pas vu ou qui ne veulent pas voir, nous invoquerons contre leur ignorance ou leur mauvaise volonté d'abord l'autorité du témoignage de cette nuée de pratiquants ou de spectateurs qui ont provoqué l'explosion des phénomènes ou assisté à leur production; ensuite, le soin mis par les savants et les médecins à les expliquer. Si ces phénomènes n'existaient pas, les savants et les médecins auraient-ils pris tant de peine, comme nous allons le voir, pour attribuer les bruits des Esprits frappeurs, par exemple, celui-ci au genou, celui-là au muscle long ou court péronier, un autre à la ventriloquie? Le nombre et la différence des théories émises à ce sujet, est même un argument en faveur de la réalité des phénomènes, puisqu'ils dénotent le souci que prennent ces théoriciens pour découvrir une vérité que ne leur offrent pas les explications déjà données par leurs confrères. On varie sur l'interprétation, mais non sur le fait lui-même.

Enfin, si ces phénomènes n'étaient pas répétés, il faudrait supposer une hallucination universelle, puisque tous ceux qui affirment les avoir observés n'auraient rien vu. L'hallucination, en ce cas, gagnerait même les savants et les médecins qui tentent de les expliquer, puisqu'ils interpréteraient ce qui n'existerait pas. Or, cette hallucination universelle n'est pas admissible. Donc et par toutes les raisons qui précèdent, la réalité des phénomènes est incontestable.

HYPPOLITE BLANC (*Le Merveilleux*).

Nous remercions vivement notre correspondante inconnue Mme E... de sa dernière et sympathique lettre. Nous apprécions fort les sentiments généreux qui animent notre bonne sœur spirite; mais nous craignons que le temps ne soit pas encore venu de réaliser ses légitimes espérances. Quel est donc le livre de M. Pezzani, sur lequel Mme E..., nous prie de faire connaître notre opinion?... Serait-ce son dernier et remarquable ouvrage, *La pluralité des existences de l'âme*?... Dans ce cas, nous nous empressons de lui dire que *La Vérité* a publié, tout récemment, plusieurs articles à ce sujet.

En réponse aux *hypotheses* de notre cher collaborateur M. Barillot (n° 3, troisième année), nous recevons à l'instant une lettre de M. Clapeyron, un de nos amis, de Saint-Etienne, que nous insérerons dans notre prochain numéro.

*Le Progrès* vient de terminer son feuilleton intitulé : *Le spiritisme du docteur Daniel*. Nous en dirons un mot prochainement.

(1) F. Lebeuf, (*Le Châtillon et l'Auxonne*.)

Pour tous les articles non signés :

LE DIRECTEUR-GÉRANT, E. EDOUX.